



La Ferme
de Bressieux



Travaux sur
la commune



Rythmes
scolaires



Le conseil
des Sages

Sommaire



■ URBANISME - TRAVAUX	4
■ JEUNESSE - PETITE ENFANCE - VIE SCOLAIRE	6
■ SOLIDARITÉ - PRÉCARITÉ - SÉNIORS	8
■ COMMUNICATION - CULTURE	10
■ FINANCES - ÉCONOMIE	12
LES GRANDS PROJETS	14
EXPRESSIONS DU GROUPE MAJORITAIRE	16
EXPRESSIONS DU GROUPE MINORITAIRE	17
BRÈVES MUNICIPALES	
Ça a eu lieu à Bassens	18
à venir	19
AGENDA	
Octobre	20
Novembre	21
Décembre	22

Directeur de publication
Alain Thieffenat

Rédaction
Anne Manipoud

Conception & réalisation
NOUVEL CÉIL
04 79 68 94 48

Crédits photographiques
Anne Manipoud
Ville de Bassens

Imprimé en 2 500 exemplaires
avec des encres végétales sur
papier recyclé

Édito



Après la nécessaire phase de prise de contact, la nouvelle équipe municipale s'est mise au travail en se plongeant dans les nombreux dossiers qui constituent la vie municipale. Elle s'est attachée à poursuivre les actions engagées pour l'animation de la Commune qui sont autant d'occasion de rassembler la population.

Le succès de ces différentes manifestations auxquelles nous avons apporté quelques nouveautés que vous découvrirez au fil de ces pages, témoigne que notre objectif a été atteint. Il prouve également notre désir de n'écarter personne mais de travailler avec tous. Notre municipalité est celle de tous les Bassinotes et Bassinots.

Fidèle à ses engagements, la municipalité a également apporté la preuve qu'elle ne souhaite ni se substituer ni diriger les organisations et associations en place mais seulement les aider à se développer ou à passer les caps difficiles.

Et maintenant ?

Chacun imagine bien sûr que notre action ne peut se limiter à la seule animation municipale. Les citoyens attendent que nous mettions progressivement en place le « Bassens autrement » que nous avons proposé lors de notre campagne.

Ils attendent que nous leur expliquions, par exemple, comment nous entendons répondre aux grandes évolutions que notre commune va connaître dans les années à venir : forte croissance de la population avec ses conséquences dans le domaine scolaire, sur la vie des jeunes, les déplacements, la mixité sociale, etc...

Les premiers projets, après une phase d'intense réflexion, de consultation et de concertation, sont sur les rails et vont surprendre. Nous en réservons la primeur au Conseil Municipal.

Chacun pourra s'informer sur leur contenu, en Mairie, auprès des élus ou en consultant le site internet de la Mairie. Enfin, le nouveau Conseil des Sages qui se met en place constituera un organe de réflexion et de proposition indépendant, qui s'est déjà emparé du souhait de transparence.

C'est aux citoyens désormais de se manifester. N'hésitez pas à venir nous rencontrer.

Alain THIEFFENAT

URBANISME TRAVAUX



Secteur Les Monts

Les travaux d'aménagement des accès et de création des réseaux sont en cours sur la partie haute. Les travaux de réfection de chaussée entre la Résidence St Louis du Mont à l'aval et le chemin des écureuils à l'amont, seront entrepris après les travaux d'extension des réseaux GRD. Une réunion Mairie, Chambéry-Métropole, partenaires privés et OPAC est prévue afin de valider le projet, la répartition financière et l'échéancier des travaux.



La Ferme de Bressieux

Les travaux d'aménagement intérieur se poursuivent. Des travaux imprévus ont été programmés : réfection du toit. Importantes fuites et infiltrations d'eau en sous-sol. Les réseaux d'eaux usées, potable, électrique et téléphonique sont programmés.

Le projet de route d'accès pour les voitures et cars, avec une zone de parking et de retournement prennent forme avec Chambéry Métropole. La première étape de réalisation portera sur la partie haute de cette route, entre la place de la cité et la Ferme.

Un projet simplifié de cheminement piéton entre la place de la Mairie et la Ferme est en cours d'étude.

Route de Saint Saturnin

Projet de travaux validé et études réalisées : début des travaux cette année, une information particulière sera faite aux riverains et usagers auparavant.

Secteur Haulotte Brossette

La livraison d'une première tranche de logements est confirmée début 2015.

Des négociations pour l'acquisition d'une bande de terrain afin d'améliorer la sécurité de l'accès à ce nouveau quartier sont en cours.



Travaux divers sécurité, hygiène

Un effort particulier a été demandé à Chambéry-Métropole et à la ville de Chambéry pour nettoyer les passages sous la VRU, remettre des poteaux pour empêcher le passage des voitures et réparer certains accès dégradés tels que rampe d'accès à partir de l'allée des marronniers, barrière à Sainte Thérèse, etc...

Par ailleurs les agents communaux ont nettoyé, avec les équipes de Chambéry-Métropole les berges du Nant Petchi, afin d'éviter la création d'embâcles et ainsi favoriser l'écoulement des eaux.

Études

Afin d'évaluer au plus juste possible la capacité du bassin de rétention des eaux de ruissellement des Monts, situé dans le pré en contre bas de la Ferme de Bressieux, une étude complémentaire de la topographie comprenant le relevé de l'ensemble des réseaux d'eau pluviale a été demandé au cabinet Hydrétudes. Celle-ci sera remise avant la fin de l'année.

De même, afin d'évaluer les risques éventuels d'effondrement et prendre les mesures de mise en sécurité de la maison « PILLET », un diagnostic solidité a été demandé auprès d'un bureau de contrôle. Un diagnostic de sécurité a également été réalisé fin septembre sur les gradins du stade de foot du Chef-Lieu, non conformes ils sont fermés.

Sortie VRU Bassens

Doublement de la sortie 17, démarche entreprise par la DIRCE (Direction Inter Départementale Centre Est), Chambéry Métropole et la Commune avec une participation financière du Conseil Général de la Savoie.

Début des travaux prévus en novembre pour une durée de 3 semaine. Double objectif : fluidifier la sortie 17 pour éviter les « remontées de files » dans le tunnel des Monts et sécuriser la traversée des piétons au niveau du giratoire.

Galerie marchande de Galion

La galerie marchande de Galion s'offre un « relooking » : nouvelles enseignes, nouveaux sols, peinture, changement des éclairages et pose de bordures. 8 semaines de travaux.





359 élèves ont fait leur rentrée dans les écoles de Bassens

Nouveautés

ECOLE MATERNELLE DU CHEF-LIEU

- **Nouvelle directrice :**
Madame Laurence BACCHETTA
- **Nouvelle ATSEM** (Agent spécialisé des écoles maternelles) :
Madame Erika NOEL

LES TAP, TEMPS D'ACTIVITÉ PÉRISCOLAIRES

- 45 minutes, de 13h30 à 14h15 tous les jours sauf le mercredi

En maternelle, sieste pour les enfants accueillis dans chaque école par deux ATSEM et deux employés municipaux.

Des activités à visée pédagogique sous forme ludique ont été mises en place pour les enfants des écoles élémentaires. Accueillis par 6 personnes dans chaque école : animateurs et personnel de Mairie. Ils sont répartis en 6 groupes d'activités sportives, jeux de société ou de plein air, manuelles créatives, repos autour de livres...

Pas de pré-inscription pour ces TAP, ce sont les enfants qui choisissent.

Chaque groupe est constitué d'enfants d'âges différents pour développer l'esprit d'entraide et différencier ces activités de celles de l'école.

LES RYTHMES SCOLAIRES

- Classe le mercredi matin
- Nouveaux horaires décidés par le Directeur académique :
Lundi, mardi, jeudi, vendredi : 8h45 à 12h et 14h15 à 16h15
Mercredi : 8h45 à 11h 45

Cette organisation est susceptible d'évolution ou de modifications en fonction des projets pédagogiques des écoles, de l'implication des enfants, de l'avis du personnel encadrant et des lieux disponibles.

Ces nouveaux rythmes scolaires ont entraîné : un redéploiement du personnel de Mairie, une augmentation des heures de travail et des embauches d'animateurs qualifiés.

L'encadrement des TAP mobilise 1 personne pour 18 enfants en élémentaire et 1 pour 14 en maternelle.

Du personnel est également nécessaire à l'augmentation du temps de garderie, en particulier le soir et le mercredi matin et midi.

Le SICSAL (Syndicat Intercommunal du Canton de Saint Alban Leysse) met à notre disposition contre facturation, 2 postes d'animateurs pour les deux restaurants scolaires et un animateur par école pour les TAP plus un les lundis et mardis. Soit au total 5 personnes différentes et tournantes, toutes ayant les compétences voulues.

Le coût supplémentaire de ce dispositif TAP tel qu'il est organisé est évalué à 52 500 € pour l'année scolaire alors que des animateurs extérieurs ne sont pas encore sollicités. La participation de l'Etat est de 17 400 € pour cette année uniquement et le financement des TAP sera complètement à la charge des communes l'an prochain.

La garderie est ouverte tous les jours à partir de 7h30 y compris le mercredi, puis de 12h (11h45 le mercredi) à 12h15 et de 16h15 à 18h15.

L'ensemble des modifications d'horaires des garderies plus l'augmentation de leur fréquentation va engendrer un coût supplémentaire de 18 000 € par an à la commune.

Travaux

Les petits travaux ont été réalisés par l'équipe des techniciens de Mairie cet été. Un inventaire de tous les gros travaux a été établi. Ils seront effectués selon l'urgence et les budgets sur plusieurs années avec une priorité à l'accessibilité aux handicapés au regard de la loi. Autre préoccupation difficile à évaluer : le nombre d'enfants dont il faudra assurer la scolarisation du fait des nouveaux logements sur Bassens.

Jeunesse

Dans le but de réduire les incivilités et permettre à la Police Nationale d'intervenir et faire des contrôles, le Maire a pris un arrêté interdisant l'alcool sur certaines zones.

Une réunion des jeunes a eu lieu avec des représentants de la Mairie et un animateur spécialisé du SICSAL pour établir un projet. Un lieu d'accueil pourrait être mis à la disposition de ce projet. A suivre.

Aires de jeux

Remplacement du camion de pompier au Chef-lieu et du jeu multifonction à la Plaine qui tous deux devenaient dangereux et ne pouvaient plus être entretenus. Installation de jeux également prévue au terrain Sadier.



Petite enfance

Un projet de structure multi-accueil (enfants de - 3 ans) est à l'étude en relation avec le médecin de PMI (Protection Maternelle et Infantile) et avec la CAF (Caisse d'Allocations Familiales).



1ère réunion du conseil des Sages

La semaine bleue

La semaine bleue, semaine nationale dédiée aux séniors, a lieu du 13 au 19 octobre.

A cette occasion le CCAS organise 2 manifestations sur la commune

- jeudi 16 octobre de 14 à 16h, salle Ste Thérèse. Présentation du Centre d'Examen de Santé : fonctionnement et missions présentés par Christine Orvelin
- vendredi 17 octobre de 14 à 16h, espace Colombe (salle polyvalente). L'association Diabète 73 parlera de l'activité physique et de son importance dans le traitement de la maladie.

Le cinéma des séniors

Le cinéma des séniors a repris depuis le 9 octobre et jusqu'au mois d'avril. Dans le cadre d'un partenariat cantonal une sortie mensuelle est organisée au cinéma de Challes pour un coût de 4,50 €, avec possibilité de prendre un abonnement de 40 € pour 10 séances. Les inscriptions sont prises en Mairie (de Bassens pour les seniors de Bassens) jusqu'à une semaine avant la programmation.

Les séances ont lieu 1 JEUDI PAR MOIS

- 9 octobre 2014 : «Tu veux ou tu veux pas», de Tonie MARSHALL
- 13 novembre 2014
- 11 décembre 2014

La commune assure le transport (les modalités pratiques seront communiquées aux inscrits).

Points de départ

- Place de l'Olivier (ancien jet d'eau) à 14H50
- Mairie de Bassens à 15H00

Le colis des « anciens »

Le colis des « anciens » : sera distribué aux « anciens » à partir de 75 ans **courant décembre** soit à domicile soit en Mairie lors d'un moment festif.

Le conseil des Sages

Le conseil des Sages s'est réuni pour la 1ère fois le mercredi 1er octobre à 14h.

Le maire a accueilli, en salle du conseil, la dizaine de nos aînés qui se sont portés volontaires pour siéger dans cette commission extra-municipale.

Cette instance de réflexion, sans orientation politique, religieuse ou syndicale permet aux citoyens de + de 60 ans de mettre au service de leurs concitoyens une partie de leur temps libre, ainsi que leur énergie et leur expérience.

Par leur connaissance de terrain et grâce à leur totale liberté de parole et de réflexion, ils peuvent se consacrer aux intérêts de leur cité sans toutefois avoir de pouvoir de décision.

Le conseil des sages peut «plancher» sur des dossiers ou des projets soumis par la municipalité mais aussi émanant de leur motivation commune.

Composé de 27 membres au maximum «cooptés» par le maire, ils s'engagent sur les six ans du mandat municipal.

Il peut fonctionner par commission, chacune chargée de réfléchir sur un thème tel que : le patrimoine et la mise en valeur des sentiers, la sécurité et la vigilance citoyenne, le projet de ville conviviale et culturelle, etc... Autant de sujets que le conseil des sages pourra évoquer.

Travaillant en autonomie, le conseil des sages se réunira, selon une fréquence à déterminer, en une séance plénière présidée par le maire et/ou un adjoint désigné.

Vous souhaitez rejoindre le groupe déjà amorcé n'hésitez pas à vous renseigner auprès de l'accueil de la Mairie ou auprès des élus impliqués sur cette instance.

Cinq Bassinotes privilégiées - gagnantes de la loterie du repas des Séniors

- (accompagnées de Stéphanie et de Madame Gaja) ont eu la chance inouïe de pouvoir assister, le vendredi 10 octobre, au château de Caramagne, à une master class de jeunes violonistes sous la houlette souriante de Nemanja Radulovic et de son complice habituel, le pianiste Dominique Plancade. Duo Magnifique !

“Cent fois sur le métier remettez votre ouvrage, polissez-le sans cesse et le repolissez !” C'est à la lettre que cette maxime s'appliqua pour cette séance de travail qui fut un véritable “polissage” des deux œuvres présentées : du Beethoven par la première jeune violoniste et “Tsigane” de Ravel par la seconde qui nous a ébloui par sa virtuosité juvénile.

Nous avons compris quel travail, quelle énergie, quelle patience, quel souci de la perfection se cachent derrière la facilité apparente des artistes en concert.

Sans cesse sollicitées pour des reprises, les deux jeunes musiciennes se sont pliées avec docilité et humilité aux exigences du jeune maître qui n'hésitait pas leur jouer et rejouer ce à quoi il voulait qu'elles arrivent.

Ce fut un moment magique et inoubliable pour les rares personnes présentes.

COMMUNICATION CULTURE



Les journées du patrimoine

La Ferme de Bressieux

LES JOURNÉES DU PATRIMOINE

Plus d'une trentaine de personnes ont profité de la visite de la Ferme animée conjointement par Monsieur Hamelin pour la partie historique et Monsieur Laurent Louis architecte. Monsieur Xavier Dullin président de Chambéry Métropole accompagné de Monsieur le Maire ont rejoint le groupe en cours de visite.

LA FERME DE BRESSIEUX « AUJOURD'HUI ET DEMAIN »

La population conviée à 5 visites commentées sur l'avancée des travaux a pu participer à des échanges animés par Elsa Olu conseil en ingénierie culturelle - muséologie - muséographie. Les visites ont réuni près de 200 personnes.

POPUL'ARTE

LA MANIFESTATION DE CLÔTURE est prévue pour la fin février. Pour ce temps fort de la Ferme de Bressieux, Jean-Laurent Del Socorro a été recruté en tant que coordinateur culturel jusqu'à mi-mars 2015.

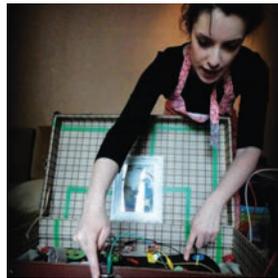
PACTES / SCOLAIRES : Le Département soutient les projets artistiques et culturels des écoles et des collèges via une convention signée avec l'Inspection académique et la Direction régionale des affaires culturelles.

Dans le but :

- d'apporter aux écoles et collèges des ressources artistiques et culturelles de qualité qui nourrissent les projets pédagogiques.
- d'accompagner les écoles et collèges et les équipes artistiques/structures culturelles pour mettre en place des parcours artistiques ancrés dans les territoires.



Dans le cadre de l'opération Popul'Arte, la commune de Bassens accueille pour l'année scolaire 2014/2015 Mélanie Colicci jeune artiste plasticienne, qui propose aux écoles maternelles et primaires un travail autour des sens, de la couleur et des sons. Son projet a remporté un très grand succès auprès des écoles de Savoie, toutes les classes primaires et maternelles de Bassens sont inscrites. Les travaux en cours seront présentés lors de la manifestation de clôture de Popul'Arte à la Ferme de Bressieux fin février et un « fil rouge » sera en ligne sur le site internet de la Mairie.



La médiathèque

- Les nouveaux horaires sont en place depuis la rentrée, n'hésitez pas à vous manifester sur ce changement.
- TAP scolaires : Tous les jours sauf le mercredi, la médiathèque accueille des groupes d'enfants d'âges variés pour ¾ h de lecture libre.
- « Lire est partagé » : une rencontre par mois dans une ambiance conviviale le vendredi à partir de 18h15 pour parler d'un livre que vous avez aimé, partager un coup de cœur, rechercher des idées de lectures. La première rencontre a eu lieu le vendredi 19 septembre.



Le cercle des lecteurs

Horaires d'ouverture

- **Mercredi**
9h00 - 12h00 / 14h00 - 18h00
- **Judi**
16h00 - 18h00
- **Vendredi**
16h00 - 18h00
- **Samedi**
14h00 - 17h00

Horaires vacances scolaires

- **Mercredi**
9h00 - 12h00 / 14h00 - 18h00
- **Judi**
16h00 - 18h00
- **Vendredi**
16h00 - 18h00

Cotisation annuelle

- 11€ pour un adulte ou une famille
- 5€ pour un étudiant, un demandeur d'emploi ou un enfant

Conditions de prêt par personne

4 livres, 2 périodiques, 1CD, 1CD-Rom.
Durée du prêt de 3 semaines sauf les nouveautés : (roman : 2 semaines, périodique : 1 semaine)

Les rencontres lecture

À partir de 18H15 les :

- Vendredi 17 octobre 2014
- Vendredi 21 novembre 2014
- Vendredi 19 décembre 2014



CONCLUSIONS DE L'AUDIT CONDUIT PAR LA SOCIÉTÉ KPMG ENTRE MAI ET JUIN 2014 :

1

Analyse de la situation financière sur la période 2008-2013

- Une situation globalement saine : des dépenses de fonctionnement contenues, une augmentation légèrement supérieure à celle des recettes, une stabilité des effectifs de la commune.
- Des recettes (taxes foncières et d'habitation) en bonne progression : nouveaux logements, peu de hausse des taux de taxe, sauf en 2009 pour les taxes foncières en particulier.
- La taxe professionnelle n'est plus perçue par la commune depuis 2013, d'où une baisse des recettes car elle n'est que partiellement compensée.
- Une bonne capacité d'autofinancement existait jusqu'à fin 2013.

2

Les investissements et leur financement

- Des investissements en moyenne de 1.15 M € par an mais axés sur deux projets principaux : les ateliers municipaux en 2009/2010 et la ferme de Bressieux en 2013.
- Ces deux projets ont absorbé environ 60 % des investissements de la commune (il est difficile d'avoir un chiffre exact, car la ferme est "en cours") au détriment des autres travaux sur la commune: écoles, gymnase en particulier.
- Ces annuités importantes conjuguées à la baisse des dotations de l'état nous pénalisent pour l'avenir ; en particulier pour les nouveaux investissements qu'il faudra réaliser.
- Ces investissements ont été financés à part égale par autofinancement (excédent de gestion) et par emprunt. L'endettement atteint près de 5 M € mi 2014. La commune a un niveau d'endettement par habitant (1290 € par habitant en 2013) élevé et bien supérieur (+ 60 %) à celui de communes équivalentes (800 €/h) ; on commence déjà à rembourser en 2014 le premier emprunt de la ferme souscrit en 2013... Ceci conduit à des annuités de remboursement d'emprunts importantes qui demandent de la vigilance.

Analyse des enjeux pour le prochain mandat : Un équilibre de gestion plus difficile à tenir

- Baisses de dotations de l'état : - 30 000 € en 2014, estimation à - 50 000 € en 2015.
- La péréquation fiscale entre les communes (aide aux communes moins favorisées) devrait coûter 20 000 € par an à Bassens.
- Dépenses nouvelles non anticipées et dépenses complémentaires :
 - Rythmes scolaires, partiellement compensés par l'Etat sur l'année scolaire 2014/2015 uniquement.
 - Garderie scolaire en forte hausse de fréquentation le matin depuis cette rentrée de septembre.
 - Coûts de fonctionnement de la ferme de Bressieux, estimés entre 50 000 et 100 000 € par an (avec des recettes à trouver).
- Des remboursements d'emprunts (dont certains courent jusqu'en 2030), aux taux difficilement renégociables.
- Des dépenses sur la ferme restant à payer en 2014 (nous avons emprunté 600 000 € cet été) et il restera un solde en 2015 alors que tout devait être soldé fin 2013. Il y a de plus des travaux non prévus au budget initial: réfection toiture et voiries.
- Une capacité à emprunter qui pour toutes ces raisons sera beaucoup plus limitée en 2015.

Conséquences :

Il nous faudra cibler nos investissements futurs :

- Ecoles, travaux indispensables de remise en état
- Equipements liés aux nouveaux logements

Les grands projets

Près de 200 personnes ont assisté aux visites guidées du chantier de la Ferme de Bressieux et participé aux échanges qui ont suivi sur le thème « la Ferme de Bressieux aujourd'hui et demain ».

Pour beaucoup de personnes ce fut une première visite avec la surprise de découvrir l'ampleur de ce bâtiment.

Merci à tous ceux qui ont participé. Et merci à ceux qui ont permis l'organisation de ces rencontres, du personnel technique, aux élus sans oublier les passionnés de l'histoire de cette ferme et qui ont donné de leur temps pour nous en retracer les grandes étapes.

Outre les nombreux échanges constructifs qui se sont faits de vive voix, le dépouillement des bulletins de suggérant de nouvelles destinations pour la Ferme, a fait apparaître des grands thèmes de propositions : mairie, médiathèque, enfance, santé, maison de retraite, salles d'animation et de réception polyvalente, services de proximité, commerces.

Ces grands axes rejoignent les préoccupations de la commune face à l'augmentation prévue de sa population et s'inscrivent dans une réflexion de « grand projet communal ». Il s'agit en effet pour Bassens d'évoluer sans perdre son identité et son image.

Le positionnement de la Ferme est devenu l'une des pièces maîtresse de la restructuration du cœur de Bassens.



Face aux nouveaux enjeux budgétaires, la commune se doit d'optimiser ses locaux tout en répondant aux besoins et aux différents constats :

- une halte-garderie qui n'a pas évolué depuis plus de 20 ans,
- une Mairie qui ne correspond plus aux attentes de la population, du personnel et des accès handicapés,
- les locaux peu fonctionnels et excentrés de la médiathèque par rapport aux écoles et à la Mairie.

Tous ces éléments ont conduit le Conseil Municipal à prendre des décisions importantes :

- Création d'un pôle petite enfance (multi-accueil de 18 places) sur le nouveau site d'Haulotte Brossette. Mise en place d'une salle de rencontres intergénérationnelles contigüe au pôle petite enfance. La commune sera locataire de ces deux équipements.
- Transfert de la Mairie et de la Médiathèque dans la partie gauche de la Ferme. L'autre partie conserve sa destination polyvalente et culturelle. Ces deux transferts libéreront des espaces dont l'occupation envisagée serait : la création d'un deuxième pôle petite enfance, plus d'espace pour l'école du chef-lieu en récupérant la surface de la halte-garderie et enfin une Maison des associations à la place de la médiathèque.

Enfin, pour donner aux élèves et aux personnels de l'école élémentaire du chef-lieu des conditions de fonctionnement correctes, des travaux seront effectués dans les mois à venir : préau et pare-soleil.



Le préau de l'école du chef-lieu (esquisse de l'architecte JP Faure)

Des informations concernant les travaux de ces différents projets feront l'objet de communications régulières.

EXPRESSIONS DU GROUPE MAJORITAIRE

« *Sans la liberté de blâmer,
il n'est point d'éloge flatteur* »

- Beaumarchais

Critiquer est un exercice essentiel car il permet de se questionner sur les propos, les décisions ou les projets engagés. C'est donc un exercice normal de la démocratie et donc de l'action municipale. C'est la raison pour laquelle, fidèles à la tradition républicaine, nous avons ouvert les pages de ce bulletin municipal à la minorité, sans aucune censure.

Ne pas accepter la critique, ce serait donc ne pas accepter la remise en cause et estimer que ce qui a été fait est au dessus de toute critique, en bref : parfait. Le maire n'est pas « infallible ». Il lui est donc reconnu un droit à l'erreur à condition que lui même la reconnaisse.

Pour critiquer, il faut d'abord savoir. C'est pourquoi nous avons insisté dans notre campagne sur la nécessaire transparence qui doit être la règle dans la gestion municipale. Cette exigence a été mise en avant lors de la première réunion préparatoire du Conseil des Sages qui l'a définie comme priorité dans ses débats. C'est une exigence qu'expriment de manière générale les citoyens, non seulement mais aussi à Bassens. Car si un reproche a été fait à la municipalité précédente c'est bien ce manque de transparence ; à nous donc de relever ce défi. Des initiatives seront prises dans les semaines à venir pour garantir cette transparence.

Face aux enjeux très importants qui attendent notre Commune : financiers d'abord avec les réductions des dotations de l'Etat ou la ponction née de la péréquation (aide des communes les plus riches aux communes plus pauvres), sociologiques ensuite avec l'accroissement et l'évolution de la population, urbanistiques encore avec l'émergence de quartiers nouveaux et des voiries encombrées, l'heure n'est plus au comptage des voix des dernières élections municipales ! Ceci n'apporte aucune réponse aux citoyens suffisamment perturbés par les crises qui affectent notre pays. Il est temps de prendre de la hauteur et du recul pour se préoccuper de l'avenir immédiat de Bassens et pas de la prochaine élection municipale.

Quant aux rumeurs qui continuent de se répandre et d'empoisonner la vie communale, elles ne peuvent servir à personne et surtout pas à nos opposants. Les habitants auront vite compris, si ce n'est pas encore fait, que nous n'avons ni l'intention de diviser par deux les subventions aux associations ni de supprimer les colis de Noël aux personnes âgées.

Nous avons le sens des responsabilités et le respect dû à nos concitoyens. Nous savons où nous voulons aller et le Bassens que nous voulons construire. Nous le ferons.

Pour la majorité municipale

FAUT-IL GARDER LE SILENCE ?

EXPRESSIONS DU GROUPE MINORITAIRE

M. THIEFFENAT, durant sa campagne, indiquait vouloir écouter les Bassinots. Mais depuis qu'il a été élu maire, avec une très courte majorité de 5 voix d'écart, il ne veut même pas entendre les élus minoritaires.

Ainsi, à l'ouverture du dernier conseil municipal, il s'est lancé dans une violente agression verbale qu'il avait préparée à notre rencontre, nous accusant, chacun notre tour, de toutes sortes de maux passés ou présents. Il nous a refusé le droit de lui répondre et, ainsi privés de la parole, nous avons quitté le conseil pour marquer notre totale réprobation.

Il nous reproche, pour l'essentiel :

- de rester en contact avec la population, et les associations notamment
- de vous informer directement en diffusant notre propre message dans vos boîtes aux lettres
- qu'une association ait été créée pour nous aider à travailler à l'avenir de Bassens

En fait, il nous reproche d'exister, de communiquer, d'avoir un avis qui puisse différer du sien et de l'exprimer au besoin. Les élus de la minorité représentent pourtant quasiment un électeur sur deux. C'est un fait et nous devons être respectés, comme doivent l'être tous ceux qui nous ont accordé leur suffrage.

Nous avons toujours permis l'expression de la minorité durant les 19 années pendant lesquelles nous avons géré Bassens, au conseil, dans les commissions et dans la commune.

On peut prétendre vouloir gérer **autrement**, il vaut sans doute mieux le faire **ensemble**.

Cette attitude de mépris nous écarte systématiquement du débat démocratique. Mises en place il y a six mois, trois commissions sur sept n'ont encore jamais été réunies, alors que des engagements ont été mis en œuvre sans préparation entre élus.

La municipalité est désormais privée d'un de ses adjoints, parti poursuivre ses études loin de Bassens. Nous ne savons pas comment la commission dont il a la charge continuera à travailler durant cette absence.

Quant au conseil, il n'est devenu qu'une chambre d'enregistrement des délibérations présentées par le maire, sans aucun débat, en dehors de nos interventions lorsqu'on nous laisse la parole.

Après les promesses de campagne, c'est la réalité qui commence à se révéler. Bien que le résultat du scrutin ne nous ait pas satisfaits, nous l'avons admis et nous n'entretenons ni amertume ni esprit de revanche. Nous nous inquiétons cependant de la mise en place d'un pouvoir personnel qui méprise les commissions municipales et cherche à priver la minorité d'expression démocratique. Nous ne pouvons l'accepter.

Le rapport d'audit financier commandé par la commune conclut à notre bonne gestion lors du mandat passé. Pour l'avenir, il place la majorité actuelle en face de ses propres choix et confirme que nous avons laissé des finances saines, contrairement à ce qu'elle a répété durant sa campagne.

Fidèles à nos engagements, nous continuons pour notre part à vous représenter avec la plus grande sérénité possible dans pareil contexte. Inlassablement, nous nous exprimerons, par tous les moyens, au nom de ceux qui nous soutiennent et dans l'intérêt de tous les habitants de la commune.

Les six élus de BASSENS-ENSEMBLE

**Rose-Marie CECCON, Christine RIGOLETTI, Jean-Pierre BURDIN,
Pierre COCCHI, Joseph COPPA, Gilles DUPENLOUX**

Brèves municipales

Ça a eu lieu à Bassens

JUIN

Départs en retraite à l'école primaire

du chef-lieu : Monsieur CONSTANT Directeur et Madame Mireille ALESSANDRIA ATSEM, tous deux biens connus des habitants de la commune compte tenu de leurs nombreuses années de présence à Bassens. Ils ont été fêtés par les élèves et anciens élèves de l'école très émus de cette page de l'histoire de cette école qui se tourne.

JUILLET



100 ans ! Bon anniversaire Madame GUIGUE, épouse de l'ancien Maire de la commune. Un bel hommage lui a été rendu par la Mairie et ses proches.

AOÛT

Le concours de pétanque de la municipalité a réuni le 30 août plus de 71 participants de 13 associations différentes. Très bonne organisation du Club de pétanque avec son président assisté de Monsieur le Maire, à la table de marque et au tirage au sort des équipes. Le tournoi s'est terminé à l'espace Colombe par la remise des prix aux 3 premières équipes avec un challenge remis en jeu comme chaque année ! Puis place au pot de la municipalité et au repas très convivial avec tous les participants.

SEPTEMBRE

Samedi 13 septembre, le Tennis-Club de Bassens a fêté ses 40 ans d'existence. Pour la circonstance, le Président Florent Melet avait invité tous les anciens dirigeants à participer à cet anniversaire.

Toute la journée s'est déroulée des animations : « Viens jouer avec tes parents » est une invitation à découvrir le Tennis en famille. 80 personnes ont participé au barbecue organisé le midi. L'après-midi des doubles étaient organisés entre les membres du club.

Des matchs d'exhibition des meilleurs joueurs formés au club, Marie Francony 3/6 et Vincent Battistella 4/6 les opposaient respectivement à Capucine Galaviel et Kevin Botti, classé -15, tous deux du club d'Anney.



Cette journée se concluait par quelques discours : au souhait du Président du club d'améliorer les infrastructures du club, le Maire, Alain Thieffenat répondait que la Municipalité y songeait, malgré une conjoncture difficile.

Quelques anciens Présidents avaient tenu à être présents en cette journée anniversaire : André Fustec, André Joffre et Joseph Giancola. Elle s'achevait par un moment convivial autour d'un buffet.



La randonnée des Séniors

Les séniors réfléchissent en marchant.

C'est en marchant, assurément, que l'on découvre, un pays ou sa ville. Le pas lent du marcheur, même un peu plus âgé que les autres, laisse le temps de voir et de « sentir » les choses. « Nature et Sentiers » invitait à découvrir, ou à redécouvrir, une commune en pleine évolution. L'association n'a pas manqué d'imagination puisque pas moins de trois parcours étaient proposées, chacun ayant un intérêt spécifique.

- La désormais classique randonnée sur les sentiers des Monts de Bassens a convenu plus particulièrement aux bons mollets et aux genoux encore en état. Le marcheur attentif aura pu mesurer le risque encouru par l'espace naturel en cas d'urbanisation déséquilibrée du secteur.
- La balade urbaine « surprise » à très faible dénivelé, dans le secteur de la Plaine et celui en fort développement de la Martinière, a été instructive en matière d'enjeux environnementaux. Chacun a noté l'extrême densité des habitations, et s'est interrogé sur les questions de déplacements urbains et de pollution (sonore ou visuelle).
- Enfin, pour les participants qui ne souhaitent s'aventurer ni sur les pentes ni sur l'asphalte, les visites guidées et fort bien documentées de la demeure familiale de Bruno Decouz et de la Maison Henry ont donné un éclairage patrimonial très intéressant pour ceux qui s'intéressent à l'histoire communale.

Au cours d'un excellent repas très convivial, préparé par les chefs cuisiniers du CHS de Bassens, pris à l'espace Colombe et qui a réuni plus de 120 personnes, Alain Thieffenat a chaudement remercié les membres de « Nature et Sentiers » pour leur action bénévole d'entretien des sentiers. Bien évidemment, l'association sera partie prenante dans la réalisation du maillage des sentiers à l'échelon intercommunal, avec panneaux explicatifs ; ce projet est actuellement en cours d'étude.

Le forum des associations à l'espace Colombe samedi 6 septembre : nouvelle formule pour cette édition 2014 avec une ouverture de 10h à 17h ponctuée d'animations et de démonstrations : théâtre, Taekwondo 73, ski nordique avec tir à la carabine au laser, ambiance musicale assurée par la Banda. 25 associations ont présenté leurs activités. Le forum s'est terminé par une remise de récompenses aux sportifs méritants de la saison et le pot de l'amitié. Cette nouvelle formule, qui peut être encore améliorée, a été accueillie très favorablement par les participants et visiteurs.



À venir

Concert de Noël à l'église Sainte Thérèse avec l'ensemble Sabaudia.

Dimanche 14 décembre à 17h

Manifestation de clôture de Popul'arte à la Ferme de Bressieux.

Du 27 février au 8 mars 2015

Octobre

ALPES OXYGÈNE

Dimanche 12 octobre

Le Monal - Vallon du Clou (Vanoise). Départ à 7H00

Samedi 18 & dimanche 19 octobre

Week-end de fin de saison

Dimanche 26

Montagne de Sulens (Aravis).
Départ à 7H30

Arrêt des sorties

AMFBC73

Dimanche 19 octobre

Exposition de modélisme ferroviaire à toutes échelles et bourse de trains, voitures miniatures et jouets anciens à l'Espace Colombe

De 9H00 à 15H00

Entrée : 3 € (gratuit pour les moins de 10 ans accompagnés)

THEATRE LES Z'A PROPOS

Samedi 18 octobre

Pièce de théâtre « Joyeuses condoléances » à 20H00, Salle Sainte Thérèse. (ouvert à tous)

BASSENS CYCLO CLUB

Samedi 11 octobre

- Coise par le château de Rives, 51 km
- La Chapelle Blanche par Pontcharra, 55 km
- Allevard, 73 km

Samedi 18 octobre

- Francin - Mures, 25 km
- Francin - Chapareillan, 36 km

Samedi 25 octobre

- Baie de Grésine, 53 km
- La Chavanne - St Pierre de Soucy, 52 km
- La Biolle, 64 km

CRAZY PATCH

Lundi 13 octobre

Rencontres du club de 14H00 à 17H00. Salle Sainte Thérèse.

CULTURE ET LOISIRS

Samedi 11 & dimanche 12 octobre

Voyage en Bourgogne Sud

Vendredi 17 octobre

Assemblée Générale à l'Espace Collombe (salle moyenne) à 20H00

LES JEUDIS CHANTANTS

Jeudi 16 octobre

Assemblée Générale

PAROISSE SAINTE TRINITE

Dimanche 12 octobre

Dimanche fraternel pour toute la paroisse de 9H00 à 12H00 (messe à 11H00) à l'église du Sacré-Cœur.

RELAIS PARENTS-ASSISTANTES MATERNELLES

Mardi 14 octobre

GrA - Ateliers d'éveil à la Salle Sainte Thérèse de 9H30 à 11H00

SICSAL

Centre de loisirs

Après de superbes vacances d'été, le centre de loisirs prépare les vacances de Toussaint. Il ouvrira ses portes le **LUNDI 20 OCTOBRE 2014**.

Au programme, de la bonne humeur, des grands jeux, des fous rires, des sorties, de super moments passés avec les copains et plein d'autres choses encore.

L'équipe d'animation accueillera les enfants de 3 à 12 ans du lundi au vendredi durant toute la période de vacances.

Plus de renseignements dans les plaquettes distribuées dans les écoles et sur le site de Bassens.

Les inscriptions se feront avant la période des vacances auprès de la mairie ou durant la permanence à l'école maternelle de La Plaine (mardi 14 octobre de 16H30 à 18H30) et pendant les vacances directement au centre de loisirs au 04 79 85 74 06.

AMICALE DONNEURS DE SANG

Vendredi 28 novembre

Collecte de dons du Sang de 17H00 à 19H30 à l'Espace Colombe (Pour un 1er don, se munir d'une pièce d'identité)

ANCIENS COMBATTANTS

Mardi 11 novembre

10H00 : Commémoration de l'Armistice de la guerre 14/18. Cérémonie au Monument aux Morts

Dimanche 30 novembre

Après-midi dansant à l'Espace Colombe à partir de 15H00

CHS

Mercredi 5 novembre

Le chemin de Saint Jacques. Un film de J.P. Lopez (Lieu : Auditorium du Nivolet au CHS de la Savoie)

BASSENS CYCLO CLUB

Samedi 1 novembre

- La Chavanne, 45 km
- Coise par le château de la Rives, 51 km
- Villard d'Héry, 57 km

Samedi 8 novembre

- Le Viviers - Bourdeau, 40 km
- Corsuet, 53 km
- Corsuet - Baie de Grésine, 56 km

Samedi 15 novembre

- Pistes cyclables de Chambéry, 38 km
- Lac de St Hélène, 47 km

Samedi 22 novembre

Assemblée Générale à l'Espace Colombe. 18H00

CLUB DE L'AGE D'OR

Mercredi 19 novembre

Le club mange les grenouilles au Grillon

Mercredi 26 novembre

Assemblée Générale au club à 14H30

PAROISSE SAINTE TRINITE

Toussaint :

Samedi 1er novembre

Messe à 9H00 à l'église Sainte-Thérèse.

Dimanche 2 novembre

Messe pour les fidèles défunts et messe dominicale à 9H00

Dimanche 9 novembre

Dimanche fraternel pour toute la paroisse de 9H00 à 12H00 (messe à 11H00) à l'église du Sacré-Cœur.

CRAZY PATCH

Lundi 3 & lundi 17 novembre

Rencontres du club de 14H00 à 17H00. Salle Sainte Thérèse

Vendredi 21 novembre

Crazy Patch reçoit la délégation «France Patchwork 73». Organisation d'une journée de l'amitié avec toutes les adhérentes de la Savoie. Salle Colombe toute la journée

LES JEUDIS CHANTANTS

Jeudi 6 novembre

Maison de retraite Les Blés d'Or à Saint-Baldoph

PAROISSE SAINT BARTHELEMY

Samedi 1 novembre

Messe à Saint-Alban à 10H30

Dimanche 2 novembre

Messe des défunts à Bassens à 10h30

RELAIS PARENTS-ASSISTANTES MATERNELLES

Mardi 4 novembre

GrB - Ateliers d'éveil à la Salle Sainte Thérèse de 9H30 à 11H00

Mardi 18 novembre

GrA - Ateliers d'éveil à la Salle Sainte Thérèse de 9H30 à 11H00

Mardi 25 novembre

GrB - Ateliers d'éveil à la Salle Sainte Thérèse de 9H30 à 11H00

Décembre

ALPES OXYGENE

Sorties raquettes selon enneigement réservées aux adhérents ayant participé à plusieurs randonnées pédestres du programme 2014.

Pour plus d'informations sur les sorties ou sur Alpes Oxygène : 04 79 33 78 40 ou 09 81 10 62 48.

BASSENS CYCLO CLUB

Samedi 6 décembre

TELETHON de 10H00 à 19H00 à l'Espace Colombe (avec la collaboration de nombreuses associations de Bassens)

CHS

Mercredi 3 décembre

Le Sulawesi. Un film de Francis Desgardins (Lieu : Auditorium du Nivolet au CHS de la Savoie)

CLUB DE L'AGE D'OR

Mardi 23 décembre

Repas de Noël au club

Pas de club les mercredis 24 et 31 décembre

CAB

Vendredi 5 décembre

Assemblée Générale à 20H00.
Espace Colombe

CRAZY PATCH

Lundi 1er & lundi 15 décembre

Rencontres du club de 14H00 à 17H00 – Salle Sainte Thérèse

CULTURE ET LOISIRS

Samedi 13 & dimanche 14 décembre

Séjour à Paris

LA GALOPP

Samedi 13 décembre

Assemblée Générale suivie de la vente des tenues du club. Grand goûter de Noël en fin d'après-midi. Salle Sainte Thérèse

OLYMPIQUE DES VETERANS

Samedi 20 décembre

Tournoi de foot pour les vétérans de Bassens. A partir de 18H30 : buvette et sandwiches

PAROISSE SAINT BARTHELEMY

Pour les dates et heures des célébrations de Noël consulter le panneau d'affichage de la Paroisse (parking de l'église)



PAROISSE SAINTE TRINITE

Dimanche 7 décembre

Dimanche fraternel pour toute la paroisse de 9H00 à 12H00 (messe à 11H00) à l'église du Sacré-Cœur.

Mercredi 24 décembre

Veillée de Noël. Messe pour les familles à 19H00 à l'église Sainte-Thérèse.

RELAIS PARENTS-ASSISTANTES MATERNELLES

Mardi 16 décembre

Gr A et B (Noël) - Ateliers d'éveil à la Salle Sainte Thérèse de 9H30 à 11H00

Monoxyde de carbone : comment prévenir les intoxications

Le monoxyde de carbone est un gaz toxique qui touche chaque année plus d'un millier de foyers, causant une centaine de décès par an. Il peut être émis par tous les appareils à combustion (chaudière, chauffage d'appoint, poêle, groupe électrogène, cheminée...).

Pour éviter les intoxications, des gestes simples existent :

- Avant l'hiver, faites vérifier vos installations de chauffage et vos conduits de fumée par un professionnel qualifié.
- Veillez toute l'année à une bonne aération et ventilation de votre logement, tout particulièrement pendant la période de chauffage : aérez au moins 10 minutes par jour et n'obstruez jamais les entrées et sorties d'air de votre logement.
- Ne faites jamais fonctionner les chauffages d'appoint en continu : ils sont conçus pour une utilisation brève et par intermittence uniquement.
- N'utilisez jamais pour vous chauffer des appareils non destinés à cet usage : cuisinière, brasero, barbecue etc.
- Si vous devez installer des groupes électrogènes, placez-les impérativement à l'extérieur des bâtiments.

En savoir plus : www.prevention-maison.fr

Téléthon 2014

**Samedi 6 &
dimanche 7 décembre**



2 SITES SUR BASSENS :

- Salle Polyvalente : Diverses animations organisées par Bassens Cyclo Club et une dizaine d'autres associations jusqu'à 18h avec vente de paëlla.
- Ecole de la Plaine : La traditionnelle course de 24h non-stop animée par les Galopins, avec des courses réservées aux enfants et aux handicapés. Vente de diots.

Infos pratiques

RECENSEMENT MILITAIRE

Français (filles et garçons) nés en octobre, novembre et décembre 1998

Présentation en Mairie dès l'âge de 16 ans.

Se munir du livret de famille et d'une carte d'identité.

RECRUTEMENT GENDARMERIE NATIONALE

Chaque année, la gendarmerie nationale recrute environ 6000 gendarmes adjoints volontaires (GAV) âgés de 17 à 26 ans et sans condition de diplôme. Sous contrat pendant une période de 5 ans maximum, ils se voient offrir des possibilités d'accès au concours internet pour devenir sous-officier de carrière (la voie externe requérant le baccalauréat). En cas d'échec, ils bénéficient d'un dispositif d'aide au retour à la vie civile. Suite à la réforme du 2 juin 2014, plus aucune candidature n'est retenue en unité territoriale (brigade). Le candidat doit établir une demande informatisée via internet sur le site www.lagendarmerierecrute.fr. Une fois la candidature validée, elle est transférée aux référents du département qui se rapprocheront du postulant pour finaliser le dossier.

INSCRIPTIONS SUR LES LISTES ELECTORALES

Ce message s'adresse à tous les jeunes qui ont 18 ans dans l'année et tous les nouveaux arrivants dans la commune. Présentation en Mairie muni d'une carte d'identité et d'un justificatif de domicile.